

Parc Municipal de Lodève - Verbatim de l'atelier collaboratif du 29 Octobre 2022

Ce document est la transcription des travaux du troisième atelier collaboratif qui portait sur **le patrimoine**

Le Patrimoine:

Généalogie résumée, brève histoire du parc: du jardin de l'Evêché au Parc municipal

En 1732, le jardin épiscopal est composé d'un jardin à la française sur l'axe central (parterres de broderie, vivier et bassin), d'un grand bosquet nord et de jardins en carré au sud

En 1789, le jardin est transformé en verger

En 1800, le jardin républicain prend la forme d'un grand esplanade planté d'alignements d'arbres, espace de promenade et de représentation

En 1875, le parc sert de champs de manœuvre militaire suite à la construction de la caserne, il est le lieu des promenades populaires

Début des années 1920, le bassin est encore accessible avec une fontaine pétrifiante, le vivier a disparu, des rigoles permettent l'arrosage des arbres

Dans les années 70, des arbres sont taillés drastiquement

Dans les années 80, le parc fait l'objet d'aménagements ponctuels, des arbres sont replantés pour restaurer certains alignements de platanes, un gardien gère les usages du parc qui est encore très fréquenté, notamment le dimanche, un mur d'enceinte le délimite

A partir de 1989, le parc se dégrade sous l'effet de l'augmentation des voitures en stationnement qui empiètent sur une grande partie sud, le mur de limite étant démoli. Depuis cette date, quelques aménagements se limitant à des enclos grillagés (aire de jeux des enfants, terrain de boule lyonnaise, canisette, très récemment la clôture du bassin) ne participent pas à la mise en valeur qualitative de l'espace. Ce qui n'empêche pas l'espace d'être fréquenté et investi, notamment par les boulistes, les enfants et leurs parents, les visiteurs et au moments des festivités (festival Résurgence, foire de St Fulcran, course de côte, cirque...)

Le parc est actuellement utilisé comme esplanade qui vit au rythme des activités quotidiennes ou saisonnières. Il est géré comme un espace vert extensif (surface sablée et arborée)

Constats/Diagnostics partagés:

Enjeux liés au patrimoine et à la culture/Le Parc, la Ville et ses habitants

- L'aménagement du parc doit restaurer une qualité d'accueil et un espace de rencontre répondant aux usages contemporains et faire en sorte que tous les lodévois se réapproprient leur parc et leur patrimoine historique et culturel, « que les lodévois retrouvent leur parc ». Il devra donc conforter les usages des lodévois au quotidien.

- Le parc est identifié comme un bien public, « un espace public, mais ce qui désole, c'est son mauvais état », « il doit être pour les besoins de la population et non un parc touristique, car il n'y a pas à faire de parc spécial pour eux », « il n'y a pas lieu d'opposer habitants et touristiques ; ce qui va pour les premiers ira pour les autres, ça marche dans les deux sens ».

- Le parc et le palais sont l'espace d'accueil et l'image de l'entrée de ville. La réhabilitation du parc doit prendre en compte cette dimension aujourd'hui peu mise en valeur :

- Actuellement, le rez-de-chaussée du palais épiscopal est considéré comme un obstacle. Son ouverture permettrait d'accueillir et orienter les flux et faciliterait la visite complète de l'ensemble épiscopal et de la cathédrale.

- La salle du peuple doit rester la salle du peuple. Riche d'une forte histoire elle est utilisée aujourd'hui comme salle des mariages, pour des expositions. Son utilisation comme office du tourisme n'est pas encore perçue comme une évidence.
- La traversée du bâtiment afin de permettre la liaison avec le centre-ville est le moyen de « clarifier », « visibiliser » l'accès au jardin de l'Hôtel de Ville et au centre ancien de Lodève, et ainsi « orienter les flux ».
- Assurer la relation avec les équipements et quartiers riverains, les liaisons inter-quartiers, les parcours de promenade (rivières, parc, circulade, PR et GR...)
- La façade de l'Hôtel de ville doit être mise en valeur : rénovation, création de portes-fenêtre en rez-de-chaussée...
- Le statuaire, quelle place dans le parc ? Statues dans les réserves du musée ou créations contemporaines d'artistes locaux
- Les limites du parc ne sont pas perceptibles ; un mur de clôture en limite avec le boulevard du Général Lercier existait mais il a été déconstruit et on retrouve une partie des pierres comme butoirs pour les voitures.
- Est relevé que le parc n'a pas de nom qui l'identifie, sinon parc municipal de Lodève. Plusieurs pistes sont avancées. La réhabilitation et le nouvel aménagement pourraient être l'occasion de le rebaptiser (hier jardin de l'Evêché, aujourd'hui parc municipal et demain xxx ?)
- Retrouver le bal du 14 Juillet sur le parc devant l'hôtel de ville
- Conserver l'axe historique du parc reliant le pont de la Lergue (entrée est) au parc (entrée ouest) comme un élément majeur de « l'organisation » de la ville
- Révéler et mettre en valeur les cheminements naturels comme la diagonale Est/Ouest par exemple

Actions prioritaires :

- Prendre soin de l'espace public comme bien commun, espace populaire avec pour ambition de (re)créer un lieu où l'on se sente bien et en sécurité et de redonner envie aux Lodévois de se réapproprier leur parc
 - Un programme de mise en valeur patrimonial de l'ensemble épiscopal est à l'étude. Il comprend le rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville (restauration des 3 salles, salles du peuple, salle des mariages, salle St Louis, le clocher de la cathédrale et les jardins de l'Hôtel de ville, y compris le parc), l'ensemble formant à terme un parcours de visite historique. Ce programme intègre la résolution de la question de l'accueil des visiteurs, la commodité des parcours et de l'accès au centre ville
- A ce titre, le jardin de la mairie avec le gingko biloba fait partie intégrante du parc, à restaurer en priorité
- Lever l'obstacle que représente aujourd'hui le rez-de-chaussée du palais épiscopal, pour accueillir et orienter les flux et faciliter la visite complète de l'ensemble épiscopal et de la cathédrale
 - Donner une dimension pédagogique au parc, pour qu'il soit « un parc éducatif » en direction des enfants auxquels il doit donner toute leur place.
 - Mettre en place une signalétique directionnelle et une signalétique d'interprétation du patrimoine historique et des monuments (panneaux, plan de la cité épiscopale, pupitres d'interprétation, carte d'orientation, clous de guidage au sol, info numérique QR code).
 - Accueil et départs de randonnées PR/GR/promenades et parcours de découvertes thématiques de Lodève
 - Stimuler la découverte (parcours historiques, tour de l'enceinte, la cité épiscopale, les cloîtres...)
 - Le Parc point de départ pour la découverte de la ville et de son territoire
 - Restaurer le caractère monumental du parc en lien avec son palais
 - Préserver les grandes perspectives (Palais, Monument aux Morts, Bassin, Caserne, Grésac), conserver les alignements d'arbres

- Créer une "Circulade", promenade du tour du parc et des cheminements en lien avec la trame verte et bleue de Lodève
- Créer une grande terrasse de rencontre avec guinguette et piste de danse, faire le bal du 14 juillet (référence parc du centre de Bourges)
- Supprimer, non pas les sanitaires, mais le bâtiment actuel abritant les sanitaires. Question est posée de toilettes sèches et des contraintes liées à leur entretien.
- Mettre en lumière en soirée certaines parties du parc (éclairage public et festif ponctuels, cheminements et promenade en priorité)
- Redéfinir la fonction et les usages de l'allée de la Résistance
- Déplacer le stationnement des caravanes et camping-car et les stationnements sur l'allée de la Résistance devant le Palais Épiscopal
- Améliorer l'accès aux quartiers où il y a des parkings
- Clarifier les accès à la place Francis Morand, à la médiathèque, au lycée et au collège
- Valoriser le patrimoine historique végétal, arbres remarquables, alignements d'arbres et bâti, monuments aux morts, bassin, fontaines, escalier
- Créer des points de vue sur le patrimoine bâti et naturel environnant
- Restaurer le bassin à l'identique, sans clôture ni bande plantée pour avoir le contact avec l'eau. Les remblais successifs le rendent invisible. Seule sa clôture et le bruit de l'eau nous le signale.
- Mettre en évidence les parcours de l'eau, l'eau vive, courante...
- Assurer avant tout le sauvetage des arbres qui peuvent l'être, et la régénération des sols (des priorités qui rejoignent, là encore, celles du deuxième atelier).
- Supprimer les arbres morts; planter des arbres et des buissons tout en maintenant la transparence
- Introduire des essences nobles et adaptées d'arbres et du buissonnant « anglo-français »
- Créer des bosquets pour des espaces intimes (lecture, arbres à palabre)
- Donner au parc un intérêt botanique (couleurs, senteurs, ambiances). Le jardin des plantes de Montpellier est cité comme référence
- Créer un jardin floral sur chaque côté du monument Dardé (thématique du « jardin de curé » ou du « jardin des simples »...)
- Créer un espace davantage arboré et ludique, associant l'historique et le contemporain et prenant en compte, dans le choix des essences et des végétaux, le changement climatique.

Notes :

Nous remercions l'ensemble des participants et rappelons que vous pouvez nous faire parvenir à l'adresse manufacturedespays@gmail.com tout complément d'information, tout ajout, toute correction... que vous jugerez utiles. Il est possible de nous faire part de ce qui pour vous seraient 3 actions prioritaires à engager.

En réponse à la question posée au cours de l'atelier d'une diffusion des comptes-rendus au-delà des seuls participants, il a été indiqué que les comptes-rendus seront mis en ligne sur le site de la ville.

Cet atelier a été filmé et enregistré par les étudiants(es) du DNMADE (Diplôme national des Métiers d'Art et du Design) du lycée Jules Vallot. Ce travail pourra être utilisé pour la restitution publique de cette concertation